

Si les États-Unis sortent avec un certain éclat d'une longue et sanglante guerre civile, la malheureuse Espagne y marche à grands pas, avec un aveuglement déplorable. Presque tous les mois un nouveau ministère monte au pouvoir pour en tomber aussitôt. "L'agitation, l'inquiétude et le découragement, dit le *Pueblo*, sont devenus tels qu'il est impossible de prévoir ce qui peut arriver et les extrémités auxquelles nous serons réduits si nous restons plus longtemps sous le pouvoir du général Narvaez." La *Bolsa* paraît encadrée en noir et dit : "Depuis 1808 jusqu'à la présente date, l'Espagne s'est amoindrie, elle a perdu cent millions par an. Nous devrions mourir de honte." Cette triste situation est due au parti républicain et au parti progressiste qui, par une alliance hypocrite, entravent la marche des affaires et neutralisent l'influence du parti conservateur. Le premier voudrait faire renier à la monarchie castillane son noble passé pour la transformer en jeune républicaine ; le second, édifié par le succès des Italiens, voudraient unir l'Espagne et le Portugal sous le sceptre de la maison de Bragance, — deux utopies dont le bon sens des Espagnols fera justice, nous l'espérons. Que l'Espagne regarde l'Italie, et que les malheurs de celle-ci lui fassent éviter les crimes d'une révolution aussi injuste dans son principe que fatale dans ses conséquences.

Notre dernière chronique racontait le rapprochement qui s'est opéré entre la Cour de Rome et celle de Turin. Nous sommes à même aujourd'hui de mettre sous les yeux de nos lecteurs les termes de la convention entre les deux États, qui peuvent se résumer ainsi :

"10. Rentrée de tous les évêques détenus ou exilés ;

"20. Reconnaissance par le gouvernement italien de toutes les nominations épiscopales faites par le Pape dans la Péninsule depuis quatre années.

"30. Intervention et accord préalable des deux pouvoirs dans la présentation et la nomination des évêques italiens, pour les sièges à pourvoir, d'après divers modes, sur lesquels on discutera ultérieurement."

Telles sont, selon le *Mémorial Diplomatique*, généralement bien renseigné, les bases de l'arrangement qui se prépare. C'est évidemment le troisième point dont la solution offre le plus de difficulté, même après les concessions que les deux parties se sont déjà faites sur le terrain des compétences et des juridictions. Nous croyons savoir que le Saint-Siège ne serait pas défavorable à une combinaison qui peut se résumer ainsi en termes généraux :

"Les nominations des évêques du Piémont et de la Lombardie se feraient d'après le mode stipulé dans le concordat piémontais. Dans les anciennes provinces du domaine pontifical, ces nominations continueraient d'être laissées à l'initiative directe et exclusive du Souverain Pontife. Quant aux anciens duchés et au royaume de Naples, Pie IX reconnaîtrait le fait accompli de leurs changements politiques, et attribuerait aux chapitres métropolitains le droit de présentation aux sièges épiscopaux vacants ; toutefois, les présentations canonicales devraient être agréées par les deux gouvernements."

En même temps que cette négociation avait lieu dans la ville éternelle, les journaux de Turin publiaient une circulaire de Lanza, ministre de l'intérieur, au sujet des incidents qui, en ce moment, préoccupent si vivement les esprits en Italie. M. Lanza explique le retrait de la loi sur la suppression des corporations religieuses, comme une mesure momentanée, inspirée au gouvernement par le désir de ne pas compromettre le sort d'un projet auquel il attache la plus haute importance, et qui sera présenté à la prochaine session. Cette décision n'a aucune connexion avec la mission à Rome du commandeur Vegezzi, mission dont le ministre de l'intérieur s'attache à préciser le caractère. Le St. Siège ayant jugé à propos de s'adresser au gouvernement du roi, pour l'entretenir de la nécessité de pourvoir de concert aux sièges épiscopaux vacants dans le royaume, le gouvernement italien ne pouvait décliner cette invitation, soit par respect pour le chef de la catholicité, soit par sentiment de son propre ouvrage ; mais la mission de Vegezzi ne peut avoir d'autre but que de concilier les intérêts spéciaux de l'Église avec ceux de l'État. "Mais ajoute le ministre, on ne peut supposer que, de cet acte de haute convenance, le gouvernement puisse oublier le devoir de sauvegarder les lois de l'État, les prérogatives de la couronne, et de maintenir intactes et réservées les questions politiques qui se lient ou qu'on veut confondre avec la question religieuse."

Il semble par ces paroles que le rapprochement est encore loin d'être complet.

Des lettres de Rome parlant d'un dîner qui a été offert par le comte de Sartiges, à M. Vegezzi, à M. Velasquez et à Mgr. Ramirez. D'après les mêmes lettres, publiées par le *Monde*, la mission mexicaine aurait dû demander de nouvelles instructions à son gouvernement, en sorte que les pourparlers seraient momentanément suspendus.

Le Pape qui cherche dans sa sollicitude paternelle à faire cesser en Italie le veuvage de plusieurs églises, n'a pas oublié celui de l'Église